

Codoc – Rapport annuel 2022

Codoc : prestations et matériel pédagogique pour la formation forestière

Table des matières

1. Les points forts en 2022	3
2. Prestations Codoc en 2022 et perspectives 2023	4
2.1. Secteur Information et documentation	4
2.2. Secteur Coordination de la promotion des compétences pour les travaux forestiers	5
2.3. Aperçu des travaux 2023	6
3. Comptes 2022 et budget 2023	7
4. Organisation de Codoc	8
4.1. Personnes de contact à l'Office fédéral de l'environnement OFEV et au CEFOR Lyss	8
4.2. Collaboratrices et collaborateurs de Codoc	8
4.3. Conseil	9
4.4. Collaboration avec d'autres institutions	9



1. Les points forts en 2022

Codoc, Coordination et documentation pour la formation forestière, est une agence de la Confédération chargée de soutenir la formation professionnelle dans le domaine forestier. Codoc est placé sous la conduite de l'Office fédéral de l'environnement. Son siège est localisé au Centre forestier de formation de Lyss.

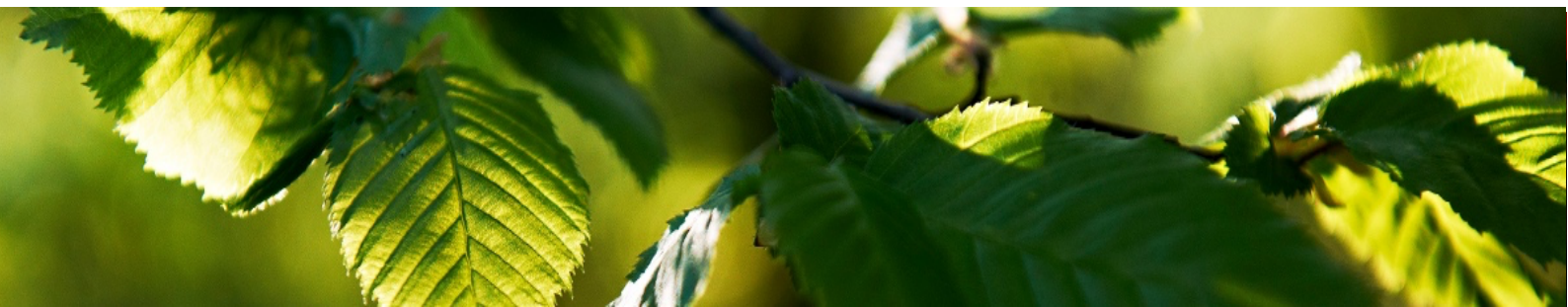
Comme les deux années précédentes, l'année 2022 a été marquée par la pandémie de coronavirus. Les restrictions ayant toutefois été allégées par rapport aux années précédentes, il a été possible d'organiser les formations continues pour les enseignantes et enseignants des écoles professionnelles. Les formations consacrées au génie mécanique et destinées aux enseignants germanophones ont eu lieu à Thoun. Les enseignants romands, pour leur part, se sont réunis à Martigny, consacrant la journée principalement à l'échange d'expériences.

La révision du manuel « Connaissances professionnelles Forestière-bûcheronne – Forestier-bûcheron » a continué comme prévu en 2022. Les nouveaux chapitres révisés sont le chapitre 1 « Fonctions et importance de la forêt » et le chapitre 5 « Étude de la station ».

Les documents pour le stage d'orientation professionnelle ont également été retravaillés durant l'année écoulée. Un groupe de travail constitué de formatrices et formateurs ainsi que d'un garde forestier y a participé. Les documents sont devenus plus concis. Désormais, ils ne sont plus proposés dans un classeur, mais peuvent être téléchargés gratuitement dans les trois langues sur le site web de Codoc.

En 2022, après de nombreux travaux préparatoires, la nouvelle plateforme apprendre.codoc a pu être enfin testée. Elle remplacera l'ancienne plateforme dans le courant de l'année 2023, en apportant de nombreuses nouveautés.

Depuis le début de l'année 2021, le secrétariat Codoc est intégré dans l'équipe de secrétariat du CEFOR Lyss et divers processus et outils de travail ont été adaptés. Les deux coresponsables remplissent leurs tâches dans le cadre d'un mandat direct de l'OFEV. Cette nouvelle forme de collaboration est déjà bien rodée.



2. Prestations Codoc en 2022 et perspectives 2023

Ce chapitre présente les principales prestations réalisées par les deux secteurs de Codoc en 2022.

2.1 Secteur Coordination et documentation

Assurer la promotion de la relève :

- > Prêt du matériel de stand pour foires professionnelles (nombre de prêts : 4 grands stands, 4 petits stands)
- > Rencontres d'information dans les classes d'apprentis (13 classes dans 9 écoles en Suisse alémanique, 1 classe en Suisse romande)
- > Collaboration avec la plate-forme des places d'apprentissage Yousty
- > Actualisation des pages professionnelles et du calendrier des cours sur le site Web de Codoc

Réseauter dans la branche forestière :

- > Travaux préparatoires pour l'exposition spéciale à la Foire forestière de Lucerne 2023
- > Concours des dossiers de formation des apprentis forestiers/ères-bûcheron/nes
- > Entretien du réseau de contacts
- > Publication de deux numéros du bulletin «ampuls», «coup d pouce», «battibecco» sur les thématiques « Tradition et changement en forêt » et « Activités des forestiers hors forêt ».
- > Publication de deux newsletters

Soutien à l'enseignement :

- > Manuel des connaissances professionnelles, chap. 5 « Étude de la station » : achèvement de la révision
- > Manuel des connaissances professionnelles, chap. 2 « Bases sylvicoles » : planification et début de la révision
- > Manuel des connaissances professionnelles : réimpression annuelle et distribution du manuel, de même que d'autres moyens d'enseignement
- > Enseignants forestiers des écoles professionnelles : organisation d'une journée de formation continue en Suisse romande et alémanique
- > Poursuite du développement de « apprendre.codoc », aide pédagogique pour apprentis
- > Actualisation de la médiathèque en ligne pour enseignants des écoles professionnelles
- > Examen des possibilités de numériser le manuel des connaissances professionnelles



Autres :

- > Travaux de coordination en vue de la collaboration entre les secrétariats CEFOR et Codoc
- > Restructuration de l'archivage sur le serveur de Codoc
- > Encadrement d'une stagiaire au sein de Codoc

2.2 Secteur Coordination de la promotion des compétences pour le travail en forêt

Harmonisation des contenus pédagogiques :

- > Élaboration et acquisition de divers matériels pour foires professionnelles (film 360°, lunettes de RV, chevalet de sciage, scies sans fil et outil de marquage)

Promotion de la santé auprès des ouvrier/ères forestier/ères sans formation forestière :

- > Secrétariat du Groupe de travail AGAS « Sécurité au travail pour les personnes sans formation forestière »
- > Assistance à la révision du plan de formation Agriculture sur le thème « Manipulation des tronçonneuses dans l'agriculture »
- > Élaboration d'un état des lieux de la mise en œuvre de l'art. 21a dans les différents cantons

Promotion de la santé auprès des apprentis forestiers/ères-bûcheron/nes :

- > Implantation du programme de promotion de la santé dans l'apprentissage de forestier-bûcheron

Soutien à l'enseignement :

- > Manuel « Génie forestier », chapitre « Fonctions et importance de la forêt » : achèvement de la révision
- > Manuel « Génie forestier », chap. « Technologie du bois » : planification et début de la révision
- > Manuel « Technologie des procédés » : planification et rédaction

Autres :

- > Soutien au développement de la collaboration entre les deux secrétariats CEFOR et Codoc
- > Élaboration et documentation des processus de Codoc
- > Encadrement d'une stagiaire au sein de Codoc



2.3 Aperçu des travaux 2023

Secteur Information et documentation :

- > Publication de deux numéros des bulletins « ampuls », « coup d’pouce » et « battibecco »
- > Développement apprendre.codoc
- > Manuel des connaissances professionnelles, chapitre 2 « Bases sylvicoles » : terminer la révision
- > Vérifier les contenus du classeur « Dossier de formation »
- > Poursuivre la révision du nouveau manuel « Câble-grue »
- > Clarifier le mode de distribution et la numérisation des moyens d’enseignement
- > Réimpression et distribution de divers manuels et matériel d’information
- > Concours des dossiers de formation des apprentis
- > Formation continue des enseignants forestiers romands
- > Organisation de l’exposition spéciale « Rendez-vous Forst, Forêt, Foresta » à la Foire forestière 2023
- > Préparation du transfert des travaux en raison du départ à la retraite partielle de Rolf Dürig fin 2023
- > Refonte du site web de Codoc

Secteur Coordination de la promotion des compétences pour le travail en forêt :

- > Poursuite de la promotion du programme « Rester en bonne santé pendant l’apprentissage de forestier/ère-bûcheron/ne »
- > Secrétariat du Groupe de travail AGAS « Sécurité au travail pour les personnes sans formation forestière »
- > Révision de la fiche d’information pour les travailleurs forestiers
- > Achèvement de la révision du manuel des connaissances professionnelles, chapitre 11 « Technologie du bois »
- > Élaboration d’un manuel dans le domaine « Technologie des procédés »
- > Élaboration et documentation des processus de Codoc
- > Préparation de la reprise des travaux de Rolf Dürig



3. Comptes 2022 et budget 2023

Dépenses	Comptes 2022	Budget 2023
1. Dépenses pour prestations de tiers	551'052	711'000
2. Charge de personnel	212'045	226'600
3. Autres dépenses de fonctionnement	89'489	99'060
Total	852'586	1'036'660

Recettes	Comptes 2022	Budget 2023
1. Dédommagement OFEV	550'000	699'880
2. Vente de moyens d'enseignement	128'227	200'000
3. Autres recettes	73'707	5'000
4. TVA	-36'515	-45'843
5. Provisions (-) ou dissolution de provisions (+)	+137'167	+177'623
Total	852'589	1'036'660

Le dédommagement accordé aux coresponsables est comptabilisé directement par l'OFEV n'apparaît pas dans les comptes Codoc.



4. Organisation de Codoc

4.1 Personnes de contact à l'Office fédéral de l'environnement OFEV et au CEFOR Lyss

Les personnes de contact de Codoc pour l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sont *Gerda Jimmy*, conseillère promotion des compétences pour le travail en forêt dans le cadre du mandat et *Clémence Dirac*, cheffe de la section Services écosystémiques forestiers et sylviculture à l'OFEV. La personne de contact au CEFOR Lyss est *Jürg Walder*, directeur.

4.2 Collaboratrices et collaborateurs de Codoc

En 2021, le personnel de Codoc était composé comme suit :

- > **Rolf Dürig**, ing. forestier ETH et formateur d'adultes, coresponsable
- > **Stefan Flury**, ing. forestier HES, coresponsable
- > **Daniela Enkerli**, collaboratrice commerciale
- > **Nataša Plesničar**, collaboratrice commerciale
- > **Nicole Cia**, collaboratrice commerciale
- > **Sara Blagojevic**, apprentie employée de commerce (3^e année d'apprentissage, jusqu'au mois de juillet 2022)
- > **Eliesa Mulaj**, apprentie employée de commerce (1^{re} année d'apprentissage, à partir du mois d'août 2022)
- > **Natascia Di Ninno**, stagiaire (jusqu'au moins d'avril 2022)

Le nombre d'heures travaillées en 2022 par les collaboratrices du secrétariat correspond à environ 100 % de poste en équivalent plein temps, le nombre d'heures des apprenties à environ 40 % et celles des coresponsables à environ 80 %. Codoc est en outre épaulé dans les projets par des collaborateurs externes.



4.3 Conseil

Le Conseil de Codoc joue le rôle de « caisse de résonance » et évalue les projets et services de Codoc. Aucune séance ne s'est tenue durant l'année écoulée.

Sont membres du Conseil :

- > Clémence Dirac (Office fédéral de l'environnement), présidente
- > Markus Amhof (Association suisse du personnel forestier)
- > Heinz Hartmann (JardinSuisse)
- > Dimitri Hub (forestier-bûcheron CFC)
- > Florian Knaus (EPFZ, études Forêt & paysage) jusqu'en 2022
- > Noémie Brüggemann (EPFZ, études Forêt & paysage) à partir de 2023
- > Andreas Mäder (Entrepreneurs Forestiers Suisse)
- > Sharon Möller (forestière-bûcheronne CFC)
- > Bernhard Pauli (HAFL, études Sciences forestières)
- > Beat Philipp (ibW Centre forestier de formation Maienfeld)
- > François Sandmeier (Centre de formation professionnelle forestière, Le Mont-sur-Lausanne)
- > Mattia Soldati (Ortra Forêt Suisse)
- > André Stettler (Institut agricole de Grangeneuve/FR)
- > Jürg Walder (Centre forestier de formation Lyss)

4.4 Collaboration avec d'autres institutions

Codoc collabore avec d'autres partenaires importants, notamment les prestataires de formation du secteur forestier, les responsables cantonaux de la formation, l'Ortra Forêt Suisse, les Ortra régionales et commissions des cours ainsi qu'avec les enseignantes et enseignants des branches forestières des écoles professionnelles. Ces partenaires de Codoc jouent un rôle indispensable dans divers projets et sont aussi sollicités pour diverses consultations.

Rolf Dürig, coresponsable et Stefan Flury, coresponsable

Lyss, le 5 avril 2023